



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu tenue mercredi le 21 janvier 2015 à 19h00, à la station d'épuration des eaux au 300 chemin Brunet à Mont-Saint-Hilaire.

Sont présents, présentes :

Louise Allie et Pierre Verret de la ville de Beloeil ;
Émile Grenon-Gilbert de la ville de Mont-Saint-Hilaire ;
Normand Angers de la municipalité de McMasterville ;
Sophie Bourassa et Nelson Tremblay de la ville d'Otterburn Park ;

tous membres du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu formant quorum sous la présidence de Monsieur Gilles Plante, maire de la municipalité de McMasterville.

Est absent :

Jean-Pierre Brault

Sont aussi présents :

Benoît Aubertin d'Aquatech
Ghislain Bégin ing., secrétaire-trésorier de la RAEVR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 décembre 2014
3. Liste des déboursés # 15-01
4. États des résultats au 30 nov. et 31 déc. 2014 (préliminaire)
5. États des résultats techniques
6. Rapport d'exploitation Aquatech – octobre et novembre 2014
7. Rapport d'activités
8. Correspondance
9. Valorisation agricole
10. Projet de biométhanisation – ordre de changement no 1
11. Projet biométhanisation – mandat à l'administrateur 2015
12. Autres sujets : a), b), c)
13. Levée de l'assemblée

**Rés.
15-01**

Il est
proposé par monsieur Pierre Verret
appuyé par madame Louise Allie

ET RÉSOLU unanimement

que l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 21 janvier 2015 soit adopté en ajoutant au point 12a) achat pièces système U.V.

Adoptée.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2014

**Rés.
15-02**

Il est
proposé par madame Sophie Bourassa
appuyé par madame Louise Allie

ET RÉSOLU unanimement

que le procès-verbal de l'assemblée du 10 décembre 2014 soit adopté tel que soumis.

Adoptée.



Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 21 janvier 2015

No de résolution
ou annotation

LISTE DES DÉBOURSÉS 15-01

Considérant le dépôt, par le secrétaire-trésorier, du certificat de disponibilité de fonds pour la liste des déboursés #15-01 ;

Il est
proposé par monsieur Normand Angers
appuyé par monsieur Émile Grenon-Gilbert

Rés.
15-03

ET RÉSOLU unanimement

que le registre des déboursés #15-01 au montant de 297 681,89 \$ pour les chèques #7793 à 7837 inclusivement et comprenant les dépenses d'Hydro-Québec et Bell Canada, ainsi que les chèques #47 et 48 au montant de 7 314,80 \$ soit et est approuvé par le conseil d'administration.

Adoptée.

ÉTAT DES RÉSULTATS FINANCIERS

Le conseil d'administration accepte le dépôt des états financiers des mois de novembre et décembre (préliminaire) 2014 dont les dépenses au 31 décembre sont au montant de 2 278 024,59 \$ soit 82,0 % du budget.

ÉTATS DES RÉSULTATS TECHNIQUES

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour la fin décembre 2014, lesquels résultats indiquent que toutes les normes environnementales de rejets sont respectées pour les mois de novembre et décembre 2014.

RAPPORT D'EXPLOITATION AQUATECH

Le conseil d'administration prend acte du dépôt des rapports informatisés d'exploitation des mois d'octobre et novembre 2014.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le conseil d'administration prend acte du rapport des activités déposé par l'administrateur concernant les principales activités réalisées à la gestion et à l'exploitation durant la période du 1^{er} décembre 2014 au 14 janvier 2015.

CORRESPONDANCE

Le conseil d'administration prend acte du dépôt de la correspondance :

- A. Résolution n° 2014-458 de la municipalité de McMasterville concernant la nomination des délégués à la RAEVR.
- B. Résolution n° 2014-12-51 de la ville d'Otterburn Park concernant la nomination des délégués à la RAEVR.
- C. Confirmation de la réception de « Prévisions budgétaires de la RAEVR » par le MAMROT.
- D. Liste des employés de l'exploitant Aquatech, société de gestion de l'eau, affectés aux activités d'exploitation de la RAEVR.
- E. Rapport de Les Services Exp inc. du 21 novembre 2014 concernant les résultats de l'étude hydraulique pour la stabilisation des talus du fossé Voghel.
- F. Rapport de Les Services Exp inc. du 14 janvier 2015 concernant l'évaluation des coûts pour la stabilisation des talus du fossé Voghel.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 21 janvier 2015

VALORISATION AGRICOLE

Considérant le rapport déposé par l'administrateur;

Rés.
15-04 Il est
proposé par monsieur Pierre Verret
appuyé par monsieur Nelson Tremblay

ET RÉSOLU unanimement

que le conseil d'administration autorise l'exploitant à procéder à un appel d'offres pour la valorisation agricole.

Que le conseil d'administration autorise son administrateur à octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Qu'un rapport soit déposé à la prochaine assemblée du conseil d'administration concernant l'octroi du contrat pour la valorisation agricole.

Adoptée.

PROJET BIOMÉTHANISATION – ORDRE DE CHANGEMENT N° 1

Considérant l'adoption de la résolution n° 14-43;

Considérant le dépôt du document « Ordre de changement n° 1 », document préparé par notre consultant Les Services Exp et signé conjointement par François Noël de l'entreprise Filtrum Construction, Julie Beauséjour ing. de Les Services Exp inc. et de Ghislain Bégin, ing. administrateur de la RAEVR.

Rés.
15-05 Il est
proposé par monsieur Émile Grenon-Gilbert
appuyé par madame Sophie Bourassa

ET RÉSOLU unanimement

que l'ordre de changement n° 1, d'une valeur maximum de 550 000 \$, soit approuvé par le conseil d'administration.

Adoptée.

MANDAT ADMINISTRATEUR – PROJET BIOMÉTHANISATION 2015

Considérant l'adoption des résolutions 12-34 et 1405;

Considérant la modification du contrat de travail de l'administrateur pour la réalisation du projet de biométhanisation ;

Considérant que suivant le libellé de ladite résolution n° 14-05, que l'entente modifiant le contrat de l'administrateur devenait échu le 31 décembre 2014 ;

Considérant que la réalisation du projet de biométhanisation devra être prolongée jusqu'à la fin de l'année 2015 et ce pour cause de différents facteurs tels que la nécessité de l'analyse des options pour la relocalisation des digesteurs et de la stabilisation des talus du fossé Voghel et du choix de l'option retenue, à savoir, la relocalisation des digesteurs et de ses équipements ;

Considérant la nécessité de prolonger le mandat de Ghislain Bégin, ing., pour administrer et gérer la réalisation du projet de biométhanisation en 2015 ;



Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux
de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 21 janvier 2015

No de résolution
ou annotation

MANDAT ADMINISTRATEUR - PROJET BIOMÉTHANISATION (SUITE)

Rés.
15-06

Il est
proposé par madame Louise Allie
appuyé par monsieur Nelson Tremblay

ET RÉSOLU unanimement

que le conseil d'administration approuve la prolongation du mandat de l'administrateur pour la réalisation du projet de biométhanisation jusqu'au 31 décembre 2015 suivant la teneur de la résolution 14-05, incluant les modalités de l'entente décrites à l'annexe A du 20 septembre 2012 ;

Que les honoraires professionnels de l'administrateur pour la réalisation du projet de biométhanisation en 2015 seront les mêmes que ceux payés en 2013 et stipulé à l'article 4 de l'entente établie entre la Régie et Ghislain Bégin, ing. et daté du 20 septembre 2013.

Adoptée.

ACHAT PIÈCES DU SYSTÈME U.V.

Considérant le besoin de pièces d'équipement pour le système de désinfection à lampes U.V,

Considérant la politique de gestion de l'approvisionnement, article 3.2 où tout achat dont le montant est supérieur à 10 000 \$ nécessite l'approbation du conseil d'administration;

Rés.
15-07

Il est
proposé par monsieur Pierre Verret
appuyé par madame Louise Allie

ET RÉSOLU unanimement

Que le conseil d'administration approuve la fourniture par l'entreprise Brault Maxtech des pièces d'équipement identifiées aux demande d'achat n° 2076 et 2077 aux montants respectifs de 20 124,00 \$ et de 16 776,00 \$ plus les taxes.

Adoptée.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés.
15-08

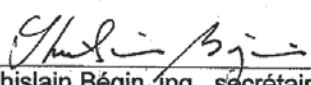
Il est
proposé par monsieur Normand Angers
appuyé par monsieur Nelson Tremblay

ET RÉSOLU unanimement

que cette assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie soit levée à 19h30.

Adoptée.


Gilles Plante, président


Ghislain Bégin, ing., secrétaire-trésorier